

#### 4. INDUSTRIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS\*



- Des débouchés s'offrent dans les domaines suivants : matériel de transmission, téléphonie cellulaire, réseaux fixes, infrastructure de téléphonie rurale, bureaux internationaux de transit, communications par satellite, services à valeur ajoutée et câblodistribution. Les possibilités englobent aussi bien la vente de biens et de services canadiens que le transfert de technologie et la formation de coentreprises.

Aux fins du présent rapport, le secteur des télécommunications est défini comme comprenant le matériel de commutation, le matériel de transmission, les systèmes de télécommunication par satellite, les systèmes de radiomessagerie, les systèmes de télécommunication fixes, les systèmes de télécommunication sans fil et la câblodistribution.

L'industrie des télécommunications se développe rapidement en raison de la forte croissance économique de la Thaïlande et est l'une des grandes priorités du gouvernement. L'industrie s'est facilement dotée de produits de communication avancés; mais les réseaux sophistiqués de téléphonie cellulaire et de messagerie doivent s'accommoder d'une infrastructure insuffisante et d'un accès inadéquat au service de téléphonie fixe. Bien qu'actuellement contrôlée par deux entreprises d'État, la *Telephone Organization of Thailand* (TOT) et la *Communications Authority of Thailand* (CAT), l'industrie a été sensiblement libéralisée depuis trois ans. Ces entreprises d'État ont permis l'exploitation privée de presque tous les sous-secteurs de l'industrie, et surtout du réseau téléphonique public fixe. L'accent a été mis sur le partage des revenus avec le gouvernement, qui s'est vu allouer jusqu'à 46 % des revenus d'exploitation.

La Thaïlande a besoin de 600 000 nouvelles lignes téléphoniques par année pour combler la demande. À l'heure actuelle, environ 200 000 nouvelles lignes sont installées chaque année, et 1,8 million de clients sont sur la liste d'attente. La Thaïlande compte présentement 3,7 lignes téléphoniques par 100 personnes.

Le septième Plan national de développement économique et social (1992-1996) prévoit l'aménagement d'une ligne téléphonique par 10 personnes (6 millions de lignes au total) d'ici 1996. Le huitième Plan national prévoit doubler ce nombre avec 1 ligne pour 5 personnes.

L'inclusion du secteur privé dans les projets de développement d'infrastructures a permis l'injection de capitaux privés financés par des cotations boursières. En mars 1995, le secteur des télécommunications comptait pour 18,5 % de la capitalisation du marché de la Bourse de Thaïlande.

\*Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'ambassade du Canada à Bangkok.